
LE PLAN D' ACTIONS DU RÉSEAU FRENE

SYNTHÈSE « BILAN 2012 - 2013 & PERSPECTIVES 2013 – 2020 »

L'Assemblée générale du REFORA qui s'est tenue à la DRAAF, à Lyon le 12 avril 2013, a été l'occasion d'exposer aux partenaires du réseau FRENE :

- le bilan des actions FRENE menées en 2012 et 2013
- les perspectives 2013-2020 du plan d'actions du réseau

1. Inventaire des forêts dites à HVE : états et statuts actuels en RA (action hors FRENE)

Le REFORA est partenaire des études de pré-identification des forêts dites à haute valeur écologique (HVE) sur le territoire rhônalpin. Il n'est pas pilote, il a demandé une synthèse des acquis (O.Kristo, 2012. *Forêts à haute valeur écologique : états et statuts actuels en Rhône-Alpes*), fournit un appui pour la cohérence des protocoles de recensement et archive les données existantes. L'ensemble des travaux menés sur les forêts dites à HVE est mis à votre disposition par le REFORA via la bibliothèque en ligne et la base de données (contact : je.andre@free.fr ou marion.hayot@irstea.fr).

2. Plan d'actions FRENE : bilan 2012

En 2012, un document concernant le recensement des forêts susceptibles d'intégrer le réseau FRENE a été réalisé par Elsa Libis, à partir des sources bibliographiques traitant de ce sujet (*document disponible* – contact : je.andre@free.fr ou marion.hayot@irstea.fr).

Ce document permet de :

- proposer une méthodologie globale de recensement de ces forêts (déjà protégées et hors zonage : démarche descendante);
- réaliser un protocole « socle » pour évaluer l'intérêt du peuplement au regard de sa naturalité et de sa maturité (en lien avec le PNR des Bauges et l'Irstea).

Pour les études locales effectuées sur les sites intégrés au réseau FRENE, ce protocole sera utilisé pour renseigner, le propriétaire privé adhérent, du potentiel de sa forêt (sur sa demande : démarche ascendante).

Par une démarche d'aménagement concerté, l'ONF s'est engagé à intégrer au réseau FRENE, 500 ha/an de forêts publiques. Depuis la signature du plan d'actions du réseau, le contrat est largement honoré car on recense :

- 5344 ha de RBI ;
- 2712 ha d'ILS (600 ha/an en moyenne).

Dans le secteur privé, une convention d'engagement a été établie afin de formaliser l'intégration de sites au réseau FRENE. Elle a été validée par le CRPF et le CA du REFORA en décembre dernier.

L'adhésion du propriétaire privé au réseau est volontaire, à durée déterminée et lui permet de bénéficier de contreparties morales, envisagées par le REFORA et ses partenaires.

De plus, il est important de rappeler que :

- le propriétaire de la parcelle concernée le reste ;
- le propriétaire prend seul, la décision d'adhérer ou non au réseau ;
- l'intégration du (des) site(s) ne doit pas gêner les autres exploitations (actuelles ou futures).

Le mode opératoire d'intégration des forêts publiques et privées au réseau FRENE a été décrit sous forme d'un logigramme (cf. diaporama). Cet outil permettra de faire différentes propositions au propriétaire (intégration, acquisition, conseils de gestion,...) selon l'état de sa forêt.

Par ailleurs, un important effort de communication a permis de faire connaître le réseau via des réunions d'information et d'échange (départements alpins notamment), et la création de divers outils :

- une plaquette d'information sur le réseau FRENE ;
- un modèle de lettre d'information ;
- un article pour le magazine Sylve 38.

Enfin, la qualité d'animation du réseau est un gage de sa pérennité. Ainsi, son mode de fonctionnement avec les territoires a été réfléchi lors de la rencontre du réseau des territoires forestiers de Rhône-Alpes en octobre 2012 et avec la participation à l'élaboration de CFT (Sud-Isère et Trièves).

3. Plan d'actions FRENE : bilan 2013

La surface de forêts publiques en évolution naturelle (réserves biologiques et îlots de sénescence) en Rhône-Alpes s'accroît chaque année depuis la signature du plan d'actions du réseau. Ainsi, le réseau FRENE s'oriente préférentiellement vers le secteur privé.

Il est entré en phase de d'expérimentation. En effet, la convention d'engagement FRENE étant finalisée et les contreparties morales définies, l'intégration effective de sites privés au réseau FRENE doit s'engager. En avril 2013, 31 dossiers sont en cours de traitement :

- 2 propriétaires adhérents ;
- 5 sites en cours d'intégration ;
- 8 dossiers à l'étude ;
- 7 dossiers en attente ;
- 9 nouveaux propriétaires intéressés par la démarche.

De plus, un propriétaire adhérent est candidat à la mise en œuvre du protocole « socle » dans sa forêt.

L'objectif de surface d'intégration de forêts privées au réseau (300 ha/an) devrait être respecté d'ici à la fin 2013 (en annexe).

À l'issue de cette phase de test, les détails pratiques de mise en œuvre des contreparties morales seront affinés et le fonctionnement de la convention sera analysé. En effet, les premières demandes d'adaptation de la convention ont été reçues. La convention d'engagement sera certainement amenée à évoluer selon les attentes des différents propriétaires (retours d'expérience).

L'intégration d'un site privé au réseau suit ces différentes étapes :

- informer et répondre à toutes les questions formulées par le propriétaire ;
- définir et officialiser l'engagement ;

- construire un dossier propre à chaque propriétaire (rassembler les données existantes : plan de gestion, ...)
- mettre en œuvre les contreparties morales souhaitées par le propriétaire ;
- archiver les données dans la BDD « sites FRENE » ;
- restituer les données sous forme d'outils ou de supports synthétiques (fiche récapitulative de caractérisation du peuplement, cartographie, liste d'espèces,...) au propriétaire ;
- accompagner le propriétaire durant toute la durée de son engagement (partager l'actualité du réseau, l'informer des évènements en lien avec le FRENE,...).

En terme de communication, une lettre d'information a été diffusée aux partenaires locaux du plan d'actions (représentants des signataires, CG et DDT) afin de mieux faire connaître le réseau FRENE dans les départements encore peu sensibilisés. De plus, une note d'information a été transmise, aux départements déjà renseignés sur la démarche FRENE, afin de partager avec eux l'actualité du réseau.

De plus, des réunions d'information et d'échange ont été organisées avec certains partenaires du REFORA, notamment les CEN et la FRAPNA. Ces rencontres ont été l'occasion de mesurer leur intérêt et leur implication dans le réseau.

Le réseau FRENE étant en plein essor, l'effort de communication auprès de l'ensemble des structures impliquées de près ou de loin dans la démarche doit être maintenu.

Concernant le volet animation, la participation du réseau FRENE à l'élaboration des CFT se poursuit (CFT Vercors) et devrait s'intensifier ces prochains mois. En outre, dans le cadre de l'appel à projet SNB-SLDF, un partenariat entre le réseau et les PNR des Bauges et du Pilat s'est constitué. Enfin, le réseau devrait contribuer au projet de diagnostic de la biodiversité des forêts du massif de la Chartreuse, piloté par le PNR.

Ainsi, le réseau FRENE, étant entré en phase opérationnelle, cherche à identifier des structures susceptibles de relayer ses actions :

- maintenance du réseau :
 - animation / communication
 - suivi et évaluation du réseau / veille documentaire
- prospections / gestion et suivi des dossiers
- volets technique et scientifique

Afin d'assurer la pérennité et développer la crédibilité d'un tel réseau, il convient de lui apporter un cadre opérationnel par l'implication de chaque partenaire dans son fonctionnement (favoriser la compétence collective). De ce fait, les réflexions sur l'animation future du réseau ont abouti à différentes propositions qui sont encore à débattre avec les structures concernées. Ainsi, dans l'idéal :

- au niveau régional : une structure « mère » sera en charge d'héberger et d'employer l'animateur(-trice) du réseau puis de faciliter sa prise de contact avec les propriétaires. La fonction principale de l'animateur(-trice) sera d'animer et fédérer le collectif d'acteurs ;
- au niveau départemental : les partenaires locaux assureront les rôles de sensibilisation, de prospection, de technicien et d'acquéreur (maîtrise foncière) selon leurs compétences.

4. Perspectives 2013-2020 du plan

Les implications de chaque structure dans le fonctionnement du réseau sont à définir tout comme les financeurs des actions.

De plus, la relation du réseau FRENE avec la TVB (SRCE), la SCAP et Natura 2000 est à réétudier. Enfin, le réseau FRENE est chargé de réfléchir sur les différentes pistes de compensations financières. Il conviendra de faire le point sur ces possibilités lors du prochain Bureau.

Annexe : Intégration effective de sites privés au réseau FRENE - Bilan Avril 2013

SECTEUR	SITE	SURFACE (ha)	PROPRIETAIRE	PROPRIETE	SOURCE/ PERSONNE REFERENTE	STRUCTURE
Dép. 26	Réserve du Grand Barry	105	ASPAS	C	Madline Reynaud (MR)	ASPAS
Dép. 26	Forêt du Colombier	41,3	AFR de Sainte Croix Afrique	C	Frédéric Bouffard (FB)	CEFA Montélimar
Dép. 42	RNR des gorges de la Loire	168	Villes de Saint-Etienne et d'Unieux	C	Pauline Cabaret (PC)	FRAPNA Loire
Dép. 26	Site TdL Glandage	137	GFA Cecilatour	C	Jean-Paul Berthouze (JPB)	GFA Cecilatour
Dép. 01	Domaine de Boufflers	-	Fondation Pierre Vérots	C	Benoît Castanier (BC)	Fondation Pierre Vérots
Dép. 38	-	3 et <1	FRAPNA Isère	C	Hélène Foglar (HF)	FRAPNA Isère
Dép. 74	RN des Aiguilles Rouges	-	-	C	Aubrée Flammier (AF)	CEN Haute-Savoie (Asters)
Dép. 69	Forêt du Pet du Loup	40	FPHFS	C	Didier Dailly (DD)	FDC 69
Dép. 07	-	44	Georges Mermillod	I	Bruno Rolland (BR)	CRPF
Dép. 01	-	1,2	Danielle Dementhon	I	Claude Bouvier (CB)	Terre de Liens
Dép. 73	Alpage La Fulie	-	Guy Ferrand	I	Jean-François Lopez (JFL)	PNR Bauges
Dép. 73	-	-	Jean-Pierre Portier	I	Jean-François Lopez (JFL)	PNR Bauges
Dép. 07	Parcelles CREN	-	CREN Loire	C	Anne Wolff (AW)	CEN Loire
Dép. 42	Pition basaltique	2-3?	-	I	Anne Wolff (AW)	CEN Loire
Dép. 07	RNR de Grads-de-Naves	-	-	-	Jacques-Henri Leprince (JHL)	FRAPNA Ardèche
Dép. 38	Domaine de la Garenne	4	Terre de Liens	I	Claude Bouvier (CB)	Lo Parvi/Terre de Liens
Dép. 38	Ferme de Chalonne	4,83	Terre de Liens	C	Claude Bouvier (CB)	Terre de Liens
Dép. 26	Ferme de Sainte-Jalle	-	Terre de Liens	C	Claude Bouvier (CB)	Terre de Liens
Dép. 26	Ferme de Bial de Rossas	-	Terre de Liens	C	Claude Bouvier (CB)	Terre de Liens
Dép. 38	RNR des étangs de Mépieu	-	Société Vicat/Commune Creys-Mépieu	C	Claude Bouvier (CB)	Lo Parvi
Dép. 73	Forêt de l'Abbaye royale de Hautecombe	160	Communauté du Chemin Neuf de Hautecombe	C	Sonia Béranger (SB)	Communauté du Chemin Neuf de Hautecombe
Dép. 26	Site TdL Boulc	27	GF "Arbres et forêt de Soubroche"	C	Eric Sicard (ES)	GF
Dép. 38	Forêts en bordure de la Romanche	-	EDF	C	Philippe Bessy (PB) Florent Baud (FB) Frédéric Jacob (FJ)	EDF
Région RA	-	-	-	C/I	Anne Wolff (AW)	CEN RA
Dép. 69	-	-	-	C/I	Didier Dailly (DD)	FDC 69
-	-	-	-	-	Laurent Chantre (LC)	Ecole de Poisy
Dép. 74	-	-	Indivision	C	Sylvain Ougier (SO)	CRPF
-	-	-	-	-	Laurent Burget (LB)	Moutains Riders
Dép. 07	-	-	Norbert Jean	I	Norbert Jean (NJ)	Particulier
-	-	-	Indivision	C	Daphnée DUMAZEL	Particulier
			Terre vivante	C	Hélène Foglar (HF)	FRAPNA Isère
Dép. 38	Réserve intégrale de Lauvitel	-	-	C	Julien Guilloux (JG)	PN Ecrins

	Intégration effective		Dossier en attente	C	Propriété collective
	En cours d'intégration		Nouveaux prospects	I	Propriété individuelle
	Dossier à l'étude		Hors phase test		

QUEL AVENIR POUR LE RÉSEAU FRENE ?

Intérêts et difficultés du projet – Réticences et implications des acteurs

1- INTÉRÊTS

- Cette démarche originale/innovante mérite d'être poursuivie. En effet, dans le cas où elle pourrait s'initier dans d'autres régions, notre expérience serait alors profitable.
- Des contextes topographique, géologique et climatique très diversifiés à l'échelle de la région.
- La plupart des forêts ont été exploitées/gérées et ont perdu de ce fait leurs caractéristiques naturelles (Structure complexe, diversité biologique, résilience..). Les unités laissées en évolution naturelle retrouveraient spontanément leur biodiversité spécifique (selon leur type et zone biogéographique). Ainsi se reformeraient des pools de biodiversité (surtout liés aux stades vieillissants et sénescents).
- Ces forêts seraient le complément à l'échelle d'un territoire de ce qui se fait en matière de RBI, et à l'échelle d'une forêt communale (îlots de sénescence). A cette échelle fine il s'agirait plutôt d'améliorer la perméabilité globale des "zones de perméabilité" du SRCE.
- Ces milieux permettraient des observations qui complèteraient celles faites dans les forêts « subnaturelles » étudiées depuis le programme MAPMEDD de 1993. Ces connaissances sont nécessaires pour inspirer une gestion économe et respectueuse de la biodiversité, s'appuyant au mieux sur les mécanismes naturels. La multiplication des parcelles en évolution naturelle permettra l'observation d'un éventail varié de perturbations naturelles, motrices de la dynamique.
- L'esprit de cette démarche, expliquée au grand public, est une base pédagogique qui pourrait faire modifier les idées reçues ("*En forêt, la propreté est un vilain défaut*" Brice de Turckheim)
- On peut ajouter : fixation du CO₂ ; conservation des systèmes d'altitude dont l'aire de répartition se restreint plus vite que les autres. Îlots de naturalité transmis aux générations futures.
- C'est un outil de sensibilisation et de communication auprès des propriétaires forestiers privés : concilier « production » et « protection » (mieux aménager ces forêts pour rendre compatibles les deux dispositions)
- Le réseau FRENE rassemble les naturalistes, les propriétaires et gestionnaires forestiers autour d'un projet commun (fédérer un collectif d'acteurs) :
 - travailler ensemble

- vision partagée
- compétence collective
- L'objectif surfacique du réseau s'aligne sur la politique suisse en matière de réserves forestières : 10% en Réserve dont 5% en réserve totale (document disponible à l'adresse suivante : <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/4423.pdf>).

2- DIFFICULTÉS

- Si le secteur public est bien connu et bien couvert par l'ONF, il n'en est pas de même du secteur privé. Les grandes propriétés (ou groupements) sont en général des forêts destinées à la production (le FRENE pourrait passer par les PSG...). Et les myriades de petites sont difficilement accessibles ...
- Si le réseau se développe « intensément » dans le secteur privé, la difficulté sera le traitement de chaque dossier au cas par cas. Il conviendra certainement de s'adresser aux groupements de propriétaires.

3- CRAINTES ET RÉTICENCES

Elles sont le fait du secteur privé :

- D'un côté le CRPF pousse à « produire plus » et il hésite de l'autre à conseiller de préserver mieux par le biais du FRENE (il le fait par le biais de la certification PEFC peu contraignante de ce point de vue) ;
- Il refuse tout zonage préalable qui serait ensuite imposé (cf. Natura 2000, ou actuellement la « trame verte » bien qu'elle ne présente pas le même aspect réglementaire).

Cependant il faut rappeler trois fondamentaux qui ne sont pas assez affichés

- Le propriétaire de la parcelle concernée le reste
- Il prend seul la décision
- Celle-ci ne doit pas gêner les autres exploitations (actuelles ou futures)

Il faut aussi rappeler l'implication de tous au sein de l'actuel « chargé de mission » qu'est le REFORA. Dans le cas où une autre structure se chargerait du « FRENE », il sera nécessaire que tous les signataires aient, à part égale, une possibilité de parole.

Craintes du REFORA (porteur du projet) :

- L'effort fourni pour impliquer les petits propriétaires dans le réseau risque de s'épuiser (difficulté à les identifier). Cependant, la solution résiderait peut-être dans la mise au point d'un mode de fonctionnement du réseau avec les territoires. En effet, les porteurs de CFT ont souvent accès (auprès des mairies) aux coordonnées des petits propriétaires.
- Le réseau est entré en phase opérationnelle : de nombreux propriétaires privés (une trentaine) sont contactés et la plupart souhaitent s'engager dans le réseau. De plus, des nouveaux candidats s'ajoutent chaque semaine. Le réseau se déploie, les efforts d'animation et de communication doivent s'intensifier. Les futurs adhérents doivent être accompagnés et

les engagements du REFORA dans la mise en place des contreparties respectés. Un silence de quelques mois pourrait entacher la crédibilité du réseau et faire douter les adhérents. Ainsi, la pérennité du réseau dans le secteur privé, serait mis à mal.

4- IMPLICATIONS

Le REFORA est une structure neutre politiquement mais piloter un tel projet n'est pas sa première vocation. De plus, l'Irstea accueille depuis 1 an et demi l'animatrice du réseau mais ne pourra pas continuer ainsi par la suite.

Autrement dit, à l'horizon 2014, il convient de trouver une structure et les financements nécessaires pour accueillir l'animateur(-trice). De plus, le réseau se développant, les partenaires du projet devraient s'organiser entre eux afin d'assurer des rôles de relais au niveau départemental. Pour que le réseau croisse, l'implication de l'ensemble des signataires du plan d'actions semble incontournable.

Propositions d'animation future du réseau par le REFORA :

Structures relais au niveau régional

	EMPLOYEUR	HÉBERGEUR	FACILITATEUR
REFORA	x		x
CRPF	x	x	x
PEFC	x	x	x
CEN RA		x	x
Réseau inter-parc			x

Structures relais au niveau départemental

	SENSIBILISATION	PROSPECTIONS	VOLET TECHNIQUE	MAÎTRISE FONCIÈRE
CORA FS	x	x	x	
FRAPNA	x	x	x	x
FÔRETS SAUVAGES			(x)	x
CRPF (technicien local)	x	x	x	
Groupe forestier	x	x		
ONF	x	x	x	x
FNCoFor	x	x		(x)
ONCFS	x	x	x	
PEFC	x	x		
CEN RA	x	x	x	x
WWF	x	x	x	x
PNR	x	x	x	
Animateur N2000	x	x	(x)	
Animateur CFT	x	x	(x)	
Expert forestier	x	x	x	
ASPAS	x		x	x
Terre de Liens	x	x	(x)	x
Lo Parvi	x	x	x	

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

BILAN 2012/2013 & PERSPECTIVES 2013-2020 DU RÉSEAU FRENE

12 avril 2013 (14h-17h) – DRAAF, Lyon

PARTICIPANTS

- **ANDRÉ Jean** (REFORA)
- **ATHANAZE Pierre** (Forêts sauvages/LPO/ASPAS)
- **BACHASSON Bernard** (FRAPNA Réseau Forêt)
- **BIDAUD Espérance** (FMBDS)
- **BOGEY Rémi** (FRAPNA)
- **CARRIO Jean-Luc** (DREAL)
- **CHARNAY Laurent** (DRAAF-Serfobe)
- **CHAUMONTET Olivier** (URACOFRA)
- **CHAUVIN Christophe** (REFORA/IRSTEA)
- **FONTAINE Carole** (FRAPNA 38)
- **HAYOT Marion** (REFORA)
- **LAIR Perrine** (FRAPNA 74)
- **MARTIN Xavier** (CRPF)
- **MASSIAS Mathilde** (DRAAF-Serfobe)
- **NICOT François-Xavier** (ONF DTRA)
- **PREVOST Christian** (LPO 74)
- **ROLLAND Bruno** (CRPF)
- **SEMELET Julien** (Région RA)

INTRODUCTION

Présentation de l'état des lieux par **Marion HAYOT** (chargée de mission FRENE auprès du REFORA).

Le premier plan d'actions 2009-2013 arrivant à échéance, l'objectif de cette réunion est de dresser un bilan de la mise en œuvre du réseau FRENE durant ces 5 dernières années et de réfléchir à son renouvellement. Quel avenir pour le réseau FRENE ?

Avant de discuter des moyens à mettre en œuvre pour pérenniser la démarche FRENE, nous revenons sur les objectifs du réseau FRENE. Il est rappelé que l'objectif à long terme du réseau est d'intégrer les enjeux de biodiversité/préservation dans la gestion forestière.

Vous trouverez en PJ le diaporama et la synthèse de la présentation du bilan 2012/2013 des actions mise en œuvre pour la constitution du réseau FRENE.

1. ATOUTS DU PLAN

Bernard BACHASSON indique qu'il s'agit d'une initiative innovante, « enviée » par d'autres régions.

Bruno ROLLAND et François-Xavier NICOT s'accordent à dire que les objectifs du plan d'actions 2009-2013 (arrivant à échéance) ont été, pour l'essentiel, atteints.

Mathilde MASSIAS ajoute qu'au-delà des objectifs de surface de forêts en évolution naturelle, ce projet a le mérite de rassembler les forestiers et les naturalistes. Ainsi, réussir à travailler ensemble représente certainement le plus grand défi (lourd enjeu/responsabilité)

François-Xavier NICOT précise que l'ONF devrait conserver sinon accélérer le rythme d'inscription au réseau par la prise en compte des séries hors sylviculture en libre évolution (HSLE), non comptabilisées jusqu'à présent.

Il indique également que le protocole « socle » a une double utilité : harmoniser les études de pré-identification d'une part, et décrire a posteriori les parcelles rattachées au réseau, d'autre part.

Enfin, **Pierre ATHANAZE** s'étonne du faible nombre de conventions signées (deux adhérents) en trois ans. **François-Xavier NICOT** rappelle que la convention n'a été utilisable qu'après agrément par le CRPF en fin d'année 2012. Ainsi, ces deux signatures obtenues depuis janvier 2013 sont un bon commencement.

2. INVENTAIRES & SRCE

Xavier MARTIN explique que le SRCE est redouté par les propriétaires forestiers privés qui craignent ne plus pouvoir en sortir. En effet, ils ne sont pas convaincus par la démarche volontaire sans risque de changement dans l'avenir. Ils se rappellent des contraintes fortes qui avaient accompagné la mise en place du zonage Natura 2000.

Par ailleurs, **Bruno ROLLAND** indique que les inventaires conduisent souvent à des politiques de protection. De ce fait, ils sont le plus souvent mal accueillis par le propriétaire, car un même déroulé s'observe toujours (inventaires – protection – zonage). Il ajoute qu'il convient de bien présenter le FRENE comme une « option ».

De ce fait, **Mathilde MASSIAS** annonce qu'il faut trouver un moyen de sécuriser les propriétaires.

Cependant, **Pierre ATHANAZE** certifie que ces travaux scientifiques n'ont en aucun cas pour objectif d'imposer un nouveau zonage aux propriétaires.

Bruno ROLLAND demande à préciser l'enjeu des inventaires.

François-Xavier NICOT précise que les inventaires sont des outils d'aide à la décision

Enfin, **Jean-Luc CARRIO** rappelle que ces inventaires sont, en principe, encadrés par le Code de l'Environnement même si tous ne le sont pas.

3. PORTAGE POLITIQUE DU PLAN

François-Xavier NICOT souligne la légitimité politique du REFORA à qui le Serfobe a confié l'application du plan et qui a fait consensus. Il souhaite que l'association assure encore un temps le pilotage du plan.

Propos rapportées de l'AG du REFORA (12/04/13, 10h-12h)

Afin d'échanger sur les perspectives 2013-2020 du réseau, les différentes structures susceptibles de relayer l'action du réseau sont affichées. Au niveau régional, PEFC est l'un des relais envisagés pour :

- employer et héberger l'animateur(-trice) du réseau ;
- faciliter les contacts avec les propriétaires forestiers privés.

Cependant, **Bruno DE QUINSONAS (PEFC)** précise que la démarche FRENE et les objectifs de la certification sont incompatibles. Un propriétaire qui rejoint la démarche FRENE ne pourra plus être certifié par PEFC. De ce fait, il ne souhaite pas l'implication de PEFC dans l'animation future du réseau. Toutefois, il s'engage à demander confirmation auprès du président PEFC France (à la demande de **Jean ANDRÉ**)

Par ailleurs, **Anne WOLFF (CEN RA)** précise que les CEN sont des partenaires locaux mais que le CEN RA ne souhaite pas relayer le REFORA sur ses rôles d'employeur et d'hébergeur.

4. CONCLUSIONS

À l'issue du débat, **Mathilde MASSIAS** demande à chaque signataire de faire un bilan, avant la fin mai, afin de définir leur contribution dans le réseau FRENE, à savoir :

- confirmer un intérêt de principe ;
- lister les difficultés et les réticences ;
- définir l'implication (financements, moyens humains, ...).

Bruno ROLLAND précise qu'une réponse ne pourra être donnée que fin juin par le CRPF, après le conseil d'administration

Elle souligne également le fait qu'il faille éclaircir le rôle des inventaires dans cette démarche afin d'avancer sur cette thématique.

Concernant l'évolution de la convention d'engagement, elle doit au minimum être validée par le Bureau. De plus, la forme de la convention doit rester telle qu'elle est. Les modifications souhaitées par le propriétaire peuvent être annexées au document mais ne sont pas intégrées directement au texte.

Sur le plan des financements de la suite du plan : aucune décision n'a pu être prise.

Julien SEMELET indique que la Région n'a pas changé sa position vis-à-vis de sa participation financière au projet FRENE : dans le cadre de sa politique Eau/Biodiversité, elle pourrait être financeur mais a priori au titre du SRCE et donc en articulation explicite avec lui. Sur le fond, elle est intéressée par la démarche du REFORA, rassemblant forestiers et naturalistes.